

EC13 Psychologie du travail et ergonomie



Composante
UFR Sciences
de l'Homme
et de la
Société (SHS),
Département
Psychologie



Période de
l'année
Automne (sept.
à dec./janv.)

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Le cours comprend quatre parties ou interventions :

- Une première partie (9h) vise à sensibiliser les étudiants à l'étude et à la prévention des risques professionnels et des accidents d'un point de vue psychologique, en insistant plus particulièrement sur les apports possibles de la psychologie du travail et de l'ergonomie. L'approche de l'explication naïve est abordée comme une approche cognitive permettant de comprendre l'occurrence des accidents mais aussi de s'orienter vers une meilleure compréhension des messages de prévention. Enfin, on présente la méthode de l'arbre des causes comme méthode de diagnostic. Cette présentation est suivie d'exercices sous forme d'étude de cas d'accidents.
- Une deuxième partie (9h) sera consacrée à la présentation générale du champ de l'ergonomie afin de pouvoir identifier les diverses missions de la discipline (analyse des situations de travail et des conditions de travail, ergonomie cognitive, ergonomie et nouvelles technologies, etc.). On évoquera les principaux concepts, ainsi que la démarche méthodologique. On abordera également l'apport de l'ergonomie pour l'accompagnement des salariés en situation.
- Une troisième partie (9h) visera à décrire quelques méthodes d'intervention ergonomique appliquées à trois domaines différents : le premier domaine concerne le dépistage et la prévention des risques professionnels en entreprise, le deuxième concerne le champ des handicaps et le troisième domaine prend en compte le sexe et le genre lors de la construction d'une intervention ergonomique. Chaque partie théorique est suivie d'exercices pratiques utilisant des supports vidéo et des travaux de la recherche scientifique.

- Une quatrième partie (9 h) porte sur les enjeux de la prévention de la santé au travail. On montrera dans un premier temps comment cette question a peu à peu glissé d'une approche purement médicale et hygiéniste, à une approche incluant santé physique et mentale, et renvoyant à la notion de risques psychosociaux (RPS). On montrera ensuite comment le focus s'est déplacé vers une approche du travail comme opérateur de santé *via* l'intérêt porté à la qualité de vie au travail (QVT). Il s'agira d'acquérir un référentiel commun sur ces différents concepts. Des exemples de recherches conduites au sein de diverses organisations permettront de montrer l'intérêt de la prise en compte du management pour une amélioration de la QVT.

Objectifs

Le but de ce cours est de présenter et de faire connaître les fondements théoriques, méthodologiques ainsi que les principaux champs d'application de la psychologie du travail et de l'ergonomie. On développera certains thèmes à titre d'illustration et on fournira quelques éléments de déontologie.

Heures d'enseignement

Psychologie du travail et ergonomie - CM

CM

36h

Période : Semestre 7

Compétences visées

- Cerner les apports théoriques et pratiques essentiels de la psychologie du travail et de l'ergonomie et leur utilité pour la transformation des situations de travail
- Savoir appréhender les modalités de l'intervention du psychologue du travail et de l'ergonome dans l'organisation et en cerner les règles.
- Appréhender les apports de la psychologie et de l'ergonomie à l'étude et à la prévention des risques professionnels et des accidents ainsi qu'à la qualité de vie au travail à travers les pratiques de management
- Acquérir un savoir mais aussi un savoir-faire à travers des travaux de réflexions et des études de cas.

Infos pratiques

Lieu(x) ville

> Grenoble



Campus

› Grenoble - Domaine universitaire